

## **ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS RELATIVEMENT AU PROCESSUS D'AGRÉMENT PAR AGRÉMENT CANADA PRÉ-REQUIS**

### ***POLITIQUE PROCÉDURE TYPE INTERDISCIPLINAIRE POUR LE DON D'ORGANES AVEC OU SANS PERSONNEL DÉDIÉ***

#### **AUX GESTIONNAIRES DE RISQUES ET COORDONNATEURS DE L'AGRÉMENT DES ÉTABLISSEMENTS POUR LE VOLET DON D'ORGANES,**

En conformité avec le mandat de soutien de Transplant Québec aux établissements de santé et de services sociaux du Québec et afin de répondre aux besoins exprimés par des membres de vos équipes, nous voulons vous informer que les deux documents suivants ont été créés et sont maintenant disponibles pour les membres de votre personnel :

- *Politique procédure type interdisciplinaire pour le don d'organes avec personnel dédié;*
- *Politique procédure type interdisciplinaire pour le don d'organes sans personnel dédié.*

Il est à noter qu'une approche sera directement réalisée, soit par le coordonnateur-conseiller clinique de Transplant Québec attiré à votre établissement (personne ressource en don d'organes), soit par l'infirmière de liaison ou l'infirmière-ressource en don d'organes et de tissus, auprès de la personne contact au programme responsable des aspects relatifs au don d'organes.

Transplant Québec croit que ces documents fourniront les renseignements utiles aux responsables ciblés des établissements afin que soit facilitée la création ou la révision des politiques et des procédures sur le don d'organes de votre établissement et ce, tout en s'assurant de répondre à plusieurs articles des normes d'agrément. Ces politiques procédures incluent les éléments de la *Procédure type pour le don d'organes / Procédure type pour le don de tissus en relation avec l'article 204.1 de la loi sur les services de santé et les services sociaux* parue en mars 2012 pour le volet de don d'organes et est en lien avec le *Cadre d'organisation des services en don d'organes et en don de tissus* publié en janvier 2015. Transplant Québec croit que cette collaboration est essentielle pour l'optimisation des ressources et l'efficacité des mécanismes du système.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez plus d'informations.



Mariane Larivière, B.Sc., Inf  
Chef du service de la conformité et de la qualité



Marie-Ève Lalonde, Inf  
Conseillère à la qualité et au soutien à l'agrément